



Compte rendu réunion adhérents – mardi 26 novembre 2019
Maison des Associations – Place Garibaldi – Nice 19H15

Sont présents : (8)

Nicole BARBAROUX, Nicolas MOLDERS, Sara JUDLIN, Laurent BOSIO, Sylvie LALANNE, Nathalie DE LA ROCCA, Patrick ROSSINI, Alain BADINO.

Excusés : (10)

Jean-Marc GIOANNI, Fabien LABET Chantal LECA, Bernard CALATAYUD, Christian MOSKAL, Xavier DOUANE, Bruno HORST, Vincent RENARDIAS, Jean-Claude LARQUIER, Philippe AJDERIAN, Chantal LECA

Sont présents : (12)

Gérard ARCHIMBAUD, Jean-Pierre BAIBARAC, Corinne D'ANCONA, Hassan REZZOUKI, Franck CHAMILLARD, Stéphane CHAMILLARD, Nello BISTONI, Karine VAUNAT, Thierry GRESLE, Grégory VAN MEENIN, Eric DE LA ROCCA, Jean-Paul PACHE.

Excusés : (1)

Xavier ARRIBAS.

Nicole BARBAROUX préside, Sara JUDLIN est la secrétaire... il est 19h15.

L'ordre du jour appelle le point partenariat AXA Assurance Beaulieu :

Nous ouvrons notre réunion des adhérents avec Grégory VAN MEENIN, agent AXA. Il vient se présenter et nous proposer le contrat partenaire qu'il va proposer à nos adhérents motards et motardes. Suite aux discussions avec Sylvie et Nicole, il nous fait part de sa volonté d'implication auprès des futurs assurés deux-roues sur le point sécurité routière. Reste à faire le choix du montant de l'équipement à assurer (peut-être 6000 euros). En cas de sinistre, il offrira la franchise, à ceux complètement équipés. Les contrats sont assez étendus au niveau des garanties. Capital décès important. Il y a tout de même une vétusté de 5 à 10% / an sur l'achat de matériel d'occasion. Toutefois, il ne souscrira aucun contrat qui ne comprend pas la clause " sécurité du conducteur ". Il nous donne ses cartes de visite et sera très heureux de nous conseiller. Un échange se crée et nous lui posons des questions.

Sa proposition est annexée au présent compte rendu.



L'ordre du jour appelle le point par les membres du CA et chargés de mission :

1. Sylvie nous annonce qu'un motard a pris l'adhésion. Nous ne pensions pas, en fin d'année, voir encore grossir le nombre d'adhérents ! Nous sommes donc 138. Bienvenue à lui !
La trésorerie est forte de 1924 € et 133 € de fond de caisse, après commande des porte-clefs d'environ 200 €. A déduire prochainement : l'achat d'un groupe électrogène (voté en CA et validé par les adhérents). A suivre, le dépôt de notre marque "Soigne Ton Scoot" (200 € + 40€ dans chaque domaine de protection.
2. Concernant le point sécurité routière, nous attendons les chiffres à décembre.
Les réparations de la bretelle d'autoroute de Nice Ouest (sortie St Isidore vers RM 6202) ont été effectuées. Suite aux intempéries des derniers temps, des plaques de goudron ont sauté à plusieurs endroits, nous demandons à tous de nous faire remonter les lieux, pour nous permettre de faire remonter les infos à Vinci, au Conseil Départemental et à la Métropole. Ces dégradations peuvent, en effet, être très dangereuses pour les deux-roues. Sur la commune de Roquefort-les-Pins, de nouveau, le rond-point mis en place il y a quelques années, n'a encore plus de peinture réfléchissante qui le signale. Jean-Marc prendra attache avec le CD pour proposer un béton réfléchissant par exemple, puisque la peinture actuelle doit être refaite tous les ans... Pour ce qui concerne Peymeinade et la signalisation que nous avons déjà faite concernant le rebord bétonné en séparation de chaussée, il est constaté que la signalisation par les flèches bleues réglementaires ont encore disparu. Cela sera de nouveau signalé au CD
3. Gérard nous fait le retour sur le SMS du Lycée de Cannes du 18 novembre. La trentaine d'élèves était très attentive, la mixité de plusieurs classes a permis de toucher tous les concernés, détenteurs de deux-roues. Nous avons pu constater l'état de quatre ou cinq scooters, un seul 2 roues (moto) était bien entretenu. Nous allons récupérer leurs coordonnées, car les chéquiers "Soigne Ton Scoot" n'étaient pas imprimés au jour du SMS. Un adhérent soumet l'idée que récompenser aussi ceux justement dont les machines sont entretenues. On envisage effectivement de mettre cette action de « discrimination positive » en place. L'idée d'une carte essence est émise, avec une éventuelle tombola. A voir si d'autres idées émergent en fonction des fonds disponibles en trésorerie. Cette action permettrait également de sensibiliser les parents et de « booster » l'entretien des 2 roues des jeunes.
4. Retour sur le stage Tortue Team des 16 et 17 novembre, une dizaine d'inscrits sur ce dernier stage, 7 pour la balade du dimanche. Jérôme, Chantal, Nicole et Laurent doivent se voir d'ici la fin d'année pour poser les bases du partenariat Tortue Team pour 2020, et la coordination des planifications sur le MIN. Afin que ce partenariat perdure, il est impératif que les dates stabilisées soient communiquées dès qu'elles sont arrêtées, pour que nous puissions bloquer les calendriers des bénévoles concernés. Chantal a fait savoir qu'elle souhaite également re discuter de la pédagogie sur le plateau le samedi. Nous restons sur le point important de passer le samedi en fin d'après-midi pour se présenter afin d'établir un contact avant la sortie d'application du dimanche. Celle de ce dimanche-là s'est très bien passée, direction Coursegoule – Col de Vence et retour sur Cagnes-sur-Mer, avec Chantal, JMG, Jean-Claude, Laurent, et Nicole en encadrants.

L'ordre du jour se poursuit par le retour balade anniversaire du 1^{er} novembre :

contact@espritmotard06.fr

Association régie par la loi de 1901 enregistrée en Préfecture sous le n° W062011002



Nous faisons le retour aux adhérents absents à notre balade anniversaire. Nous avons eu la chance de ne pas prendre la pluie et avons apprécié grandement tant le parcours que le restaurant réservé " La Bergerie ". Ils nous ont régales de leurs plats faits maison et... ils nous reverront !!

L'ordre du jour appelle le Trophée Ville Motarde 2019 :

A ce jour, les votes sont clos. Grasse a été réélue Ville Motarde 2019 pour un plus grand nombre de votants. Nous nous posons des questions d'éthique car le constat a été fait facilement du vote massif de non-motards... La question se pose donc de poser des « règles du jeu » plus précises pour les trophées des prochaines années. Le constat a été fait que la Mairie de Grasse, sous l'impulsion de Mr Viau, a continué son investissement dans la réparation des infrastructures et l'entretien de sa voirie, ce qui peut justifier le trophée cette année encore, même si beaucoup de travail reste à faire.

Nous réfléchirons ensemble à ces règles du jeu qui permettront aux petites communes le méritant d'avoir toutes les chances de se voir élire, donc pas uniquement sur un nombre de votants massif, mais sur le constat d'un investissement certain vers les motards

L'ordre du jour se poursuit par report Pause Motarde St Vallier de They :

Notre dernière Pause Motarde qui devait se dérouler le 24 novembre a été annulée pour cause d'intempéries. Nicole avait eu rendez-vous avec Mr le Maire qui nous accueille à bras ouverts et nous mettra à disposition tous les moyens nécessaires chaque fois que nous le souhaiterons. La Pause Motarde est décalée sûrement pour le mois de janvier.

L'ordre du jour appelle la rencontre du 2^{ème} vendredi 13 décembre :

Eric s'est renseigné et nous propose un restaurant à Monaco mais qui serait à 25 €, ce qui fait un peu trop cher pour un vendredi. Laurent va se rapprocher d'un autre à Cagnes-sur-Mer. Nous en saurons plus dans les prochains jours et l'événement sera comme chaque fois communiqué via FaceBook.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la réunion des adhérents d'« **eSprit motard 06** » est terminée ... Il est 21H00.

Fait à Nice, le 6 décembre 2019

La Présidente : **Nicole BARBAROUX**

La secrétaire : **Sara JUDLIN**

Pour nous contacter c'est simple :

Agence.gvm@axa.fr

Et 04 93 01 10 31 (10h 12h – 15h 18h)

vendredi 17h

Pour un tarif moto :

Envoyez nous :

- votre permis R/V
- Votre relevé d'information de votre assureur actuel
- La carte grise du véhicule

Pour un tarif auto c'est la même chose

Pour le reste : envoyez nous vos demandes par mail !

A BIENTOT



AXA BEAULIEU



Agents Généraux Associés
Pierre GABRIELLI - Grégory VAN MEENIN
6 avenue des Hellènes
06310 BEAULIEU SUR MER
Tel : 04 93 01 10 31
Fax : 04 93 01 12 80
agence.gvm@axa.fr
ORIAS : 07 012 521 - 08 044 900









PARTENARIAT

AXA BEAULIEU / ESPRIT MOTARD 06

2•3•4
mois remboursés



- **Un tarif négocié** pour Esprit Motard avec la Compagnie
- **La franchise offerte** en cas d'accident responsable alors que vous êtes équipé (pantalon/gants/casque...)
- L'accès à la **boutique Club14** dès que vous avez souscrit votre contrat (équipement, gilets airbag, antivols...) avec des tarifs défiants toute concurrence
- **Les garanties club14** : sécurité du conducteur étendue, garantie équipement personnalisable jusqu'à 10.000 €, gilet air bag et équipement garantis...
- Un **capital décès accidentel** (100.000 €) pour une prime inférieure à 150€/an. (différentes options possibles)
- La possibilité d'avoir **1-2-3 mois offerts** en fonction du multi équipement que nous pourrons faire (habitation, automobile, santé, prévoyance...)

 <p>LUMA</p> <p>ANTIVOL CLUB 14 CROMA R 250 Prix club : 40,90 €</p>	 <p>LUMA</p> <p>ANTIVOL CLUB 14 CROMA R 310 Prix club : 40,90 €</p>	 <p>ABUS</p> <p>ANTIVOL CUH 310HB 110 Prix public : 149,90 € Prix club : 49,95 €</p>	 <p>BERLING</p> <p>GILET AIRBAG CLUB 14 Prix public : 409,00 € Prix club : 289,00 €</p>	 <p>BERLING</p> <p>GILET AIRBAG C-PROTECT AIR Prix public : 400,00 € Prix club : 359,99 €</p>
 <p>VOGELGANS</p> <p>GANTS RS RAIN Prix public : 65,00 € Prix club : 58,50 €</p>	 <p>MOTOMACO</p> <p>GANTS CORBY Prix public : 65,00 € Prix club : 53,56 €</p>	 <p>SECLUMA</p> <p>GANTS PEDRO Prix public : 79,90 € Prix club : 72,00 €</p>		